

Un avenir en pointillés pour quatre déchetteries ?

Après Verruyes, le SMC Haut de Val Sèvre/Sud-Gâtine projette de fermer quatre autres déchetteries en Gâtine. Avant d'en construire deux nouvelles.

Demain à 18 heures, la déchetterie de Verruyes fermera définitivement ses portes. Une décision actée par son gestionnaire, le SMC (Syndicat mixte à la carte) Haut Val de Sèvre/Sud-Gâtine, pour une « question d'efficacité, assume Éric Cusey, son président. Il y a une déchetterie aux normes et standardisée à Saint-Pardoux-Soutiers. » Pour lui, l'attraction se fait déjà vers la structure voisine. « 87 % des habitants de Mazières-en-Gâtine vont à Saint-Pardoux, 91 % de Vouhé ou encore 64 % de Clavé », avance Éric Cusey.

Patrick Caillet, maire de Verruyes, s'est opposé à ce choix. « Nous nous sommes battus avec Saint-Georges-de-Noisné et Saint-Lin, mais le SMC n'a rien voulu entendre, rappelle-t-il. C'est une politique purement financière, qui enlève un service public sur la commune. » L'édile craint une augmentation des dépôts sauvages.

Des sites totalement dédiés aux déchets verts ? Fermer une déchetterie en Gâtine, le scénario pourrait se répéter. Le Syndicat envisage de fermer les déchetteries de Saint-Aubin-le-Cloud, Secondigny, Ménigoute et Vasles et d'en construire deux nouvelles à proximité. « Ce sont des petites déchetteries avec peu de trafic, justifie Éric Cusey. Nous voulons créer des nouvelles déchetteries ouvertes 35 heures par semaine. Aujourd'hui, les gens doivent réfléchir aux jours d'ouverture. » Autres arguments : le manque



Les habitants de Verruyes devront se rabattre sur la déchetterie de Saint-Pardoux-Soutiers.

de place dû à un tri plus précis. « Nous devons mettre plus de bacs à disposition, alors il faut des déchetteries de plus en plus grandes, complète-t-il. Aussi, les caissons n'y sont plus adaptés, il faut des quais en hauteur avec des bacs en contrebas. » L'aspect financier entre aussi en ligne de compte. « Nous ne pouvons pas construire quatre déchetteries, cela représente un million d'euros pour chacune au bas mot, estime Éric Cusey. Nous n'allons pas mettre quatre millions d'euros pour des trafics qui sont faibles. » L'idée n'est aujourd'hui qu'un projet. Des rencontres avec les élus ont lieu pour trouver un terrain d'entente sur la localisation des nouveaux sites mais certains affichent leurs inquiétudes et leur opposition (lire ci-dessous). « Les maires s'accrochent à leur déchetterie, c'est un sujet conflictuel », reprend le président du SMC. Mais à la fin, le syndicat

« tranchera. Si nous n'avons pas de proposition dans les premiers mois de 2022, on cherchera de notre côté. Nous demandons un effort qui n'est pas considérable aux habitants de ces quatre communes, tout le monde peut faire trois kilomètres pour aller à la

déchetterie. » Quant au devenir des sites actuels, l'une des propositions du SMC est d'en faire des lieux de broyage des déchets verts, qui représentent 50 % des volumes.

Maxime Chataigner

en savoir plus

Déchets : du neuf sur la gestion partagée ?

Sur Parthenay-Gâtine, deux structures se partagent la compétence déchets. La communauté de communes (CCPG) intervient sur le canton de Parthenay et le Thénézéen et gère les déchetteries d'Amailoux, Parthenay et Thénézey. Le SMC du Haut Val de Sèvre/Sud-Gâtine opère, lui, sur les anciens cantons de Ménigoute et Secondigny et chapeaute quatre déchetteries (lire ci-dessus). En juillet, Jean-Michel Prieur, président de la CCPG, a évoqué une

« réflexion » pour repenser ce modèle. En résumé : aller vers le SMC ou reprendre la totalité de la compétence pour la gérer en régie ou la déléguer ? Depuis, « ça n'a pas avancé, rapporte l'élu. Nous devons poser les bases, les chiffres et les enjeux. Aucun scénario n'est privilégié. » Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale des compétences de la collectivité. Éric Cusey, président du SMC, assure que ce volet « n'est pas à l'ordre du jour ».